



Conseil économique et social

Distr. limitée
19 février 2014
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Treizième session

New York, 12-23 mai 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Projet d'organisation des travaux de la treizième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Note du Secrétariat

Le projet d'organisation des travaux de la treizième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones a été établi par le secrétariat de l'Instance en consultation avec les membres de cette dernière.

Date et heures

Point de l'ordre du jour

Programme

Première semaine

Lundi 12 mai

11 heures-13 heures

Point 1

Ouverture de la session

Élection du Bureau

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

15 heures-18 heures

Point 3

Débat consacré au thème spécial de l'année :

« Principes de bonne gouvernance conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (art. 3 à 6 et 46) »

- Rapport de la réunion du groupe d'experts internationaux sur le thème « Droits sexuels et procréatifs (art. 21, 22.1), 23 et 24 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones) »

* E/C.19/2014/1.



<i>Date et heures</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Mardi 13 mai		
10 heures-13 heures	Point 3 (<i>suite</i>)	Débat ouvert (gouvernements, organisations de peuples autochtones, organismes des Nations Unies) <ul style="list-style-type: none"> • Étude concernant un protocole facultatif se rapportant à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
15 heures-18 heures	Point 3 (<i>suite</i>)	Débat ouvert (gouvernements, organisations de peuples autochtones, organismes des Nations Unies) <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur les effets de la doctrine de la découverte sur les peuples autochtones, y compris les mécanismes, dispositifs et instruments indemnitaires, compte tenu de la Déclaration et, notamment, des articles 26 à 28, 32 et 40
Mercredi 14 mai		
10 heures-13 heures	Point 3 (<i>suite</i>)	Débat ouvert (gouvernements, organisations de peuples autochtones, organismes des Nations Unies) <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur les pratiques optimales et les bons exemples du règlement des différends fonciers et des revendications foncières, notamment comprenant un examen de la Commission nationale des peuples autochtones (Philippines), de la Commission du règlement des conflits fonciers des Chittagong Hill Tracts (Bangladesh) et du Groupe de travail sur les populations et communautés autochtones de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
15 heures-18 heures		Séance privée
Jeudi 15 mai		
10 heures-13 heures	Point 5	Débat d'une demi-journée sur l'Asie
15 heures-18 heures	Point 8	Dialogue général avec les organismes et fonds des Nations Unies
Vendredi 16 mai		
10 heures-13 heures	Point 7	Priorités et thèmes actuels et suite à donner : <ol style="list-style-type: none"> Enfants autochtones Jeunes autochtones <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la situation des enfants autochtones en Amérique latine et dans les Caraïbes
15 heures-18 heures		Séance privée

<i>Date et heures</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Deuxième semaine		
Lundi 19 mai		
10 heures-13 heures	Point 6	Débat sur la Conférence mondiale sur les peuples autochtones
15 heures-18 heures	Point 6 (<i>suite</i>)	
Mardi 20 mai		
10 heures-13 heures	Point 4	Droits de l'homme : a) Mise en application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration du Président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones • Déclaration du Président du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones
15 heures-18 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	b) Dialogue avec le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones Dialogue
Mercredi 21 mai		
10 heures-13 heures		Séance privée
15 heures-18 heures	Point 7 (<i>suite</i>)	Priorités et thèmes actuels et suite à donner : c) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones d) Programme de développement pour l'après-2015
Jeudi 22 mai		
10 heures-13 heures	Point 9	Travaux futurs : transformation de l'Instance permanente sur les questions autochtones en Instance permanente pour les droits des peuples autochtones <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur la situation des peuples autochtones et leur participation aux démocraties et mécanismes électoraux d'Amérique latine, en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
15 heures-18 heures	Point 9 (<i>suite</i>)	Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les nouveaux problèmes <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur les difficultés rencontrées par l'Afrique en ce qui concerne la protection des savoirs traditionnels des ressources génétiques et du folklore

<i>Date et heures</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
		<ul style="list-style-type: none">• Étude sur la résilience, le savoir traditionnel et le renforcement des capacités dans les communautés arctiques et subarctiques d'éleveurs de rennes
	Point 10	Projet d'ordre du jour de la quatorzième session de l'Instance permanente
Vendredi 23 mai		
10 heures-13 heures	Point 11	Séance privée
15 heures-18 heures	Point 11 (<i>suite</i>)	Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa treizième session Clôture de la session
